

Charte de Faisons Bretagne

Le mouvement Faisons Bretagne s'inscrit dans une tradition démocratique, humaniste, de respect des minorités dans une Europe des peuples. Il entend promouvoir une manière d'agir en politique fondée sur la proximité, la responsabilité, l'autonomie et le respect des diversités.

Face aux crises démocratiques, fractures sociales, crises écologiques,, nous affirmons la nécessité d'un projet politique qui dépasse les oppositions stériles et s'ancre dans le quotidien. Cette charte constitue le socle de nos valeurs communes : elle guide l'action du mouvement, sans l'enfermer, et offre à chacune et chacun des repères pour agir.

L'humanisme et le respect des peuples comme principe fondateur

Nous plaçons la dignité humaine au cœur de notre engagement. Toute action publique doit être pensée à partir de ses conséquences concrètes sur les personnes, et en particulier sur les plus fragiles.

Nous affirmons que les droits humains ne sont ni négociables ni relatifs. Ils constituent le fondement même de la vie démocratique. Cela implique de combattre sans ambiguïté toutes les formes de discrimination, qu'elles soient sociales, culturelles, linguistiques, ethniques, religieuses, territoriales ou liées aux origines.

L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe non négociable, qui doit se traduire concrètement dans la vie de tous les jours.

Notre humanisme est exigeant : il ne se limite pas à des principes abstraits, mais appelle une action constante en faveur de la solidarité, de la cohésion sociale et de respect des peuples et minorités.

Une démocratie vivante et des libertés publiques garanties

Nous croyons que la démocratie ne peut se réduire à l'exercice périodique du vote. Elle doit être vivante, ouverte et participative. Elle repose sur la confiance, la transparence et la capacité des citoyens à être pleinement acteurs des décisions qui les concernent.

Les libertés publiques (d'expression, de conscience, d'association) sont les conditions mêmes de cette vitalité démocratique. Nous nous engageons à les défendre avec constance, y compris lorsqu'elles sont mises à l'épreuve. Nous affirmons également notre attachement à la laïcité, au principe d'équilibre des territoires, de liberté et de reconnaissance des peuples et nations de France.

Elle garantit à chacun le droit de croire ou de ne pas croire, et impose à la puissance publique une stricte neutralité. Elle constitue un cadre indispensable au vivre-ensemble et au respect mutuel.

Dans un contexte de défiance croissante envers les institutions, nous portons une exigence forte d'exemplarité des responsables publics. La probité, la clarté des décisions et le refus de toute confusion entre intérêts particuliers et intérêt général guideront nos orientations.

La justice sociale comme horizon

Notre démarche s'inscrit dans une tradition humaniste, attachée à concilier l'émancipation individuelle et la solidarité collective. Nous considérons que les droits sociaux (accès au travail, au logement, à la santé, à l'éducation, aux services publics) ne sont pas des variables d'ajustement, mais des garanties essentielles de la dignité et de l'égalité. Une société juste est une société qui protège sans enfermer, qui accompagne sans assister, et qui permet à chacun de construire son parcours et de s'émanciper.

La réduction des inégalités, qu'elles soient sociales ou territoriales, constitue un objectif central. Elle suppose des politiques publiques attentives et qui s'adaptent aux réalités locales et renforcent la cohésion sociale.

Des territoires comme espaces de responsabilité et de liberté

Nous affirmons que les territoires ne sont pas de simples cadres administratifs, mais des espaces de vie, d'identité, de langues, culture et d'initiative. Les peuples qui s'y trouvent ont été bien souvent oubliés et niés en France. Les découpages des régions et départements doivent tenir compte en priorité de ces peuples dans leurs limites territoriales. Par exemple, la Bretagne doit revenir dans ses frontières historiques à 5 départements.

À ce titre, nous défendons une organisation avec des autonomies régionales au sein de la République. Le principe de subsidiarité est simple : ce qui peut être décidé localement doit l'être. Cette approche permet une action publique plus efficace, plus adaptée et plus démocratique.

Cela implique de donner aux collectivités territoriales des compétences claires, des moyens adaptés et une véritable capacité d'initiative, y compris sur le plan législatif, réglementaire et fiscal.

La reconnaissance des identités culturelles, notamment à travers les langues régionales et les peuples qui composent la République participe de cette vision. Loin de s'opposer à l'unité, elle l'enrichit. Elle témoigne d'une conception ouverte et apaisée de l'appartenance collective.

Une Europe des peuples et des territoires

Nous affirmons notre attachement à l'Europe, non seulement comme espace institutionnel, mais comme projet politique et culturel. Elle est un pôle de stabilité dans un monde de plus en plus incertain où les grands pays ont une volonté de domination.

L'Europe est un cadre essentiel pour répondre aux défis contemporains : elle est un espace de paix, de coopération et de solidarité. Mais elle doit aussi se rapprocher des citoyens, renforcer sa dimension démocratique et reconnaître pleinement la diversité de ses territoires.

Nous défendons une Europe qui protège, qui soutient les initiatives locales et qui valorise les coopérations entre régions.

L'écologie comme responsabilité collective

La transition écologique est une nécessité qui engage notre responsabilité envers les générations présentes et futures. Nous portons une écologie pragmatique et territorialisée, attentive aux réalités et soucieuse d'accompagner les transformations plutôt que de les imposer de manière uniforme.

Protéger l'environnement, préserver la biodiversité et repenser nos modèles de production et de consommation sont des impératifs. Cette transition doit être juste : elle ne peut se faire au détriment des plus fragiles. Elle suppose au contraire de concilier ambition environnementale, justice sociale, développement économique et culturel.

-

Une action politique par l'écoute et le respect

Nous considérons que la manière de faire de la politique est aussi importante que les objectifs poursuivis.

Nous rejetons clairement toutes les formes d'extrémisme, de repli, de stigmatisation ou de remise en cause des principes démocratiques. Ces dérives fragilisent la cohésion sociale et détournent le débat public de l'essentiel.

Nous privilégions le dialogue, le respect des corps intermédiaires, la recherche du compromis et la construction collective. Le centralisme mâtiné de bonapartisme qui est peu respectueux des peuples et des territoires est un mode de gouvernance dépassé.

Un esprit de rassemblement

Enfin, Faisons Bretagne se veut un mouvement ouvert en capacité de rassembler.

Nous refusons les oppositions stériles et les postures de division. Nous croyons en la capacité à construire des solutions partagées, fondées sur l'écoute et le respect du pluralisme.

Cet esprit de rassemblement est au cœur de notre démarche : il conditionne notre capacité à agir efficacement et à répondre aux attentes des citoyens.

Cette charte constitue un cadre commun. Elle n'a pas vocation à figer une ligne, mais à orienter une démarche. Elle exprime une volonté : celle de construire une action politique fidèle à des principes clairs, ancrée dans les territoires par la volonté de les voir autonomes et ouverte sur l'Europe.

Elle invite chacune et chacun à s'engager dans une dynamique collective, fondée sur l'humanisme, la responsabilité et la confiance.